



Lyon, le 29 juillet 2022

Page 1 / 1

Près de 150 000 euros pour faciliter le départ en classes de neige de nos enfants

Dans le cadre du Plan Montagne 2, la Région a voté une enveloppe de 148 339 euros pour soutenir le départ en classes de neige des enfants auvergnats et rhônalpins. Ce sont 172 classes comptant 3 708 élèves qui vont bénéficier de cette aide.

Face à la diminution croissante du nombre de départs d'élèves d'Auvergne-Rhône-Alpes en classes de neige, la Région se mobilise pour faciliter l'apprentissage du ski et la découverte de la montagne pour tous les enfants du territoire.

Concrètement, la Région prend à sa charge tous les frais de transport liés au séjour dans la limite d'une enveloppe maximale de 3000 euros par classe afin d'alléger la contrainte financière que représente l'organisation d'une classe de neige pour les communes et les enseignants.

En facilitant la découverte de la montagne pour nos enfants, l'objectif poursuivi par la Région est de développer durablement une clientèle de proximité, captive, et issue de notre territoire.

Ce dispositif constitue l'un des axes prioritaires du second Plan Montagne déployé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés de la sécurisation de l'enneigement, de l'aide aux petites stations et de la diversification de l'offre touristique en été comme en hiver.

Présenté en septembre 2021 par **Laurent WAUQUIEZ** et **Gilles CHABERT**, conseiller spécial en charge de la montagne, ce plan répond à une ambition : faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première montagne durable d'Europe. Pour y parvenir **100 millions d'euros** seront investis dans nos massifs autour des quatre axes précités.

